

**Pont-à-Mousson**, le 6 octobre 2008

Monsieur Nicolas SARKOZY  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS

Nos réf. : JYLD/VB/532.08/BURE

Monsieur le Président,

Pour donner une suite au Grenelle de l'Environnement, le Comité Opérationnel Recherche qui vient de remettre son rapport à Madame PECRESSE, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et à Monsieur Jean-Louis BORLOO, Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, a insisté sur la nécessité pour la France de **poursuivre et d'intensifier de façon prioritaire, les travaux de recherche sur la filière de production de biocarburants de 2<sup>ème</sup> génération issus de la biomasse.**

L'Assemblée Nationale m'a désigné pour travailler dans le cadre de ce comité opérationnel.

Les biocarburants de 2<sup>ème</sup> génération ne sont pas en concurrence avec les usages alimentaires, ils peuvent être produits à partir de plantes entières annuelles ou ligneuses, de déchets de l'industrie agroalimentaire ou de la transformation forestière et fabriquer par voie thermo-chimique ou par voie enzymatique du carburant, qui peut être ajouté ou substitué au gazole ou à l'essence.

Nous sommes en retard par rapport à l'Allemagne qui vient d'inaugurer une unité pilote de transformation par gazéification à Freiberg en Saxe et les Etats-Unis mettent des crédits de recherches très importants pour développer cette technologie.

Tout semblait s'organiser en France pour rattraper notre retard. La loi de 2006 sur la gestion durable des matériels et déchets radioactifs prévoyait un accompagnement économique de la région de Bure-Saudron, en implantant sur ce site bi-départemental (Meuse et Haute Marne) et bi-régional (Lorraine et Champagne-Ardenne) un démonstrateur de biomasse de 2<sup>ème</sup> génération. Les ministres François LOOS et Jean-Louis BORLOO ont confirmé l'implantation de celui-ci.

Le CEA a été chargé, au nom des partenaires industriels concernés, (AREVA, EDF...) de mettre en œuvre ce projet. Le Parlement via l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques, a bien sûr approuvé cette démarche.

.../...

D'autre part, un projet de fabrication de biocarburant par voie enzymatique, appelé projet « Futurol », soutenu par le pôle de compétitivité industrie agro-ressources de Champagne-Ardenne et Picardie vient d'être lancé.

Il était également prévu, en lien avec les responsables de la filière olioprotéagineux (Sofirprotéol) ainsi que de Total, que deux petits pilotes industriels seraient fabriqués à Compiègne, et un autre dans la région Centre.

Or, le mercredi 1<sup>er</sup> octobre, L'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques, a organisé une audition sur les biocarburants, sous la présidence de Claude BIRRAUX, et j'ai animé, en tant que Vice-Président de l'OPECST, la table ronde sur la biomasse de 2<sup>ème</sup> génération, en présence de tous les acteurs français et du professeur WOLF, qui dirige le démonstrateur allemand.

J'ai été très étonné de constater que pour certains, les engagements de l'Etat pour le développement du site de Bure-Saudron, pourraient être remis en cause.

Il y a en effet, un appel d'offre lancé par l'ADEME pour lequel le CEA n'a pas pu concourir, pour Bure-Saudron, sous le prétexte qu'il s'agissait déjà d'un démonstrateur pré-industriel. Il semble pourtant que certains dossiers déposés, dépassent la taille du pilote initialement prévu à 500 kilo de capacité par heure.

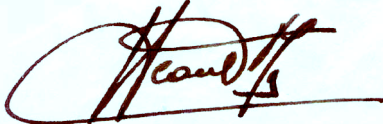
Cette manière de faire comporte deux risques : l'ADEME va « labelliser » un ou deux pilotes, que certains appellent déjà démonstrateurs, alors que le projet de démonstrateur de Bure n'a pas encore été validé par le Conseil des Ministres. Ceux-ci ne manqueront pas de dire très bientôt, qu'il faudra attendre les résultats obtenus sur le pilote industriel avant de décider de la pertinence du démonstrateur de Bure. Et quelques mois plus tard, on dira que les pilotes industriels peuvent aisément se transformer en démonstrateurs. Il est donc important que les décisions de l'Etat soient prises en même temps et que les technologies choisies pour le démonstrateur et les pilotes soient cohérentes.

Il semblerait que, malgré les engagements du Gouvernement, certains veuillent faire capoter ce projet. Si cela était le cas, les Meusiens et les Lorrains ainsi que les Haut-Marnais et le Champenois-Ardennais **se sentiraient floués**. Vous n'ignorez pas que la Lorraine vient de payer un lourd tribut pour les restructurations militaires et que la Meuse, et tout particulièrement Commercy, ont été durement touchés. Enfin, si ces deux départements ont été les seuls en France à accepter un moratoire sur la gestion des déchets, il est logique que l'Etat soutienne leur développement économique.

Ce sujet est primordial pour nos deux régions. Nous le dirons avec solennité le 13 octobre au Préfet BLANC que vous avez chargé du redéploiement de la Lorraine.

Je suis prêt, Monsieur le Président, à venir défendre avec des élus des deux régions, ce projet majeur pour la France.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à cette requête, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération



Jean-Yves LE DÉAUT